

Qu'est-ce que l'esthétique urbaine?

Le Plan officiel de la Ville d'Ottawa définit l'esthétique urbaine, ou conception urbaine, comme le processus consistant à appliquer des paramètres fonctionnels et esthétiques souhaités à la conception de la ville et de ses composantes.

Plus précisément, l'esthétique urbaine a pour objectif de créer des environnements favorables au public des milieux conviviaux comme des paysages de rue charmants, des marchés animés, des centres d'activités uniques, des quartiers sécuritaires, ainsi que des places publiques, des parcs et des sentiers attrayants.



Cette photo du centre-ville d'Ottawa montre la manière dont la facture des bâtiments peut conférer un caractère unique aux quartiers ainsi que la façon dont rues, trottoirs, parcs, sentiers et ponts sont interreliés et définissent les limites de chaque secteur.

La mise en œuvre de bonnes pratiques d'esthétique urbaine suppose un processus de création continu qui nécessite l'adoption d'une vision commune et le déploiement d'efforts de collaboration par une multitude de personnes qui exercent diverses professions. Urbanistes, promoteurs, architectes, architectes-paysagistes, ingénieurs, artistes, politiciens, groupes communautaires, propriétaires d'entreprise et résidents ont tous un rôle à jouer et des responsabilités à assumer en ce qui touche la création et le maintien de communautés des plus attrayantes et fonctionnelles.

Les objectifs de la Ville en matière de conception*

Le présent guide porte sur les six objectifs de conception de la Ville, qui ont donné lieu à 24 thèmes sur l'esthétique urbaine appuyés par des photographies prises à Ottawa pour illustrer l'application de bonnes pratiques d'esthétique urbaine à divers endroits de la ville. Les objectifs et les thèmes ne sont pas traités par ordre d'importance et ne peuvent être concrétisés qu'à la suite d'une étude contextuelle approfondie.



^{*}Inspirés d'objectifs de conception détaillés énoncés à la sous-section 2.5.1 du Plan officiel de la Ville d'Ottawa. Se reporter au Plan officiel pour obtenir des précisions à cet égard.

Objectif de conception 1:

Créer des communautés uniques

Les communautés uniques présentent des caractéristiques esthétiques qui traduisent les valeurs, l'histoire et la culture locales et mettent en valeur le paysage avoisinant. À mesure que les communautés évoluent, il faut s'assurer que les nouveaux aménagements contribuent au caractère unique et distinct des guartiers.

1. Points de vue et échappées

Créer des points de vue mémorables et inspirants grâce à l'alignement de plans de vue intéressants, à la création de points d'intérêt dans les quartiers et à l'intégration de symboles favorisant l'identité communautaire.



TRÉSORS NATIONAUX



LIEUX DE RASSEMBLEMENT

2. Façades de bâtiments

Agrémenter et définir les places et les espaces publics grâce à une diversité intéressante de façades qui rappellent et rehaussent le caractère de la communauté avoisinante.



PAYSAGE DE RUE ÉVOCATEUR



PAYSAGE S'HARMONISANT AVEC LA RUE

3. Art public

Ajouter du caractère et des éléments d'intérêt à un projet d'aménagement en y intégrant une certaine forme d'art public qui souligne l'histoire et la culture locales ou des aspects uniques du paysage environnant.



ART MURAL



ART PUBLIC

4. Commodités publiques thématiques

Définir les limites et donner un caractère commun à des secteurs particuliers au moyen de commodités publiques thématiques comme des bancs, des bannières, des dispositifs d'éclairage, des jardinières, des poubelles et des supports à vélos.



TRADITIONNEL



MODERNE

Objectif de conception 2 :

Promouvoir des aménagements de qualité

Dans de nombreux secteurs, la qualité est devenue l'une des caractéristiques d'Ottawa et un symbole de notre identité nationale. Afin de conserver cette image, les responsables des projets d'aménagement publics et privés devraient étudier attentivement les liens esthétiques et fonctionnels qui existent entre les espaces publics et privés.



ARCHITECTURE GRANDIOSE



CONCEPTION IMAGINATIVE

5. Architecture et conception inspirées

Ajouter au quartier des éléments compatibles et bien pensés qui vont audelà de la nature fonctionnelle et contribuent à la créativité, à l'esthétique et à la forme du milieu.



ÉCLAIRAGE D'ACCENTUATION



ACCOTEMENT PAVÉ

6. Souci du détail

Décorer des lieux et des espaces particuliers au moyen de détails uniques et de matériaux de qualité qui rehaussent le caractère distinctif du secteur ou du quartier.



JARDINIÈRES SAISONNIÈRES



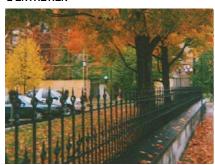
UTILISATION DE PAILLIS POUR RÉDUIRE

7. Espaces bien entretenus

Concevoir des espaces attrayants, faciles d'entretien et conçus pour durer.



ÉCRAN CACHANT UN POSTE DE SERVICES PUBLICS



CLÔTURE DÉCORATIVE

8. Réduction des effets négatifs

Limiter les surfaces pavées et aménager murs aveugles, terrains de stationnement et espaces d'entreposage de déchets et de machinerie lourde hors de la vue des passants ou les dissimuler au moyen d'aménagements paysagers professionnels.

Objectif de conception 3 :

Améliorer la sécurité et l'accessibilité

Lorsque les routes sont sécuritaires et attrayantes, les résidents peuvent se rendre à destination en toute confiance, que ce soit à pied, à vélo ou en autobus. Afin d'accroître la sécurité et l'accessibilité dans toute la ville, les projets d'aménagement réalisés dans un quartier donné devraient prévoir des liaisons directes avec les points de destination situés à proximité et tenir compte des caractéristiques du site qui permettront de rehausser l'environnement piétonnier.

9. Espaces interreliés et pratiques

Relier les trottoirs aux bâtiments et intégrer des éléments axés sur les piétons, comme les arbres d'ombrage, les haltes, les liaisons sans obstacles, les supports à vélos et les abris contre les intempéries.



ABRI TRANSPARENT



COUR REPOSANTE

10. Surveillance naturelle

Accroître la sécurité réelle et perçue en orientant les aménagements privés vers les places et les espaces publics.



TERRAIN DE JEUX DE QUARTIER



SENTIER VISIBLE

11. Éclairage stratégique

Créer un milieu agréable, esthétique et sécuritaire dans les endroits fréquentés une fois la nuit tombée.



ÉCLAIRAGE POUR PIÉTONS



PLACE-BEN-FRANKLIN

12. Orientation

Préserver les points de vue uniques et intégrer au milieu des outils de signalisation pour aider les gens à s'orienter et à se rendre à destination.



VUE DE LA TOUR DE LA PAIX



TRAJET SIGNAGE

Objectif de conception 4 :

Respecter le caractère établi

Dans les quartiers établis dont le caractère s'est façonné au fil des ans, les projets d'aménagement nouveaux et intercalaires doivent souligner et enrichir les qualités uniques et les caractéristiques positives de la communauté avoisinante.



STITTSVILLE HISTORIQUE



AMÉNAGEMENT INTERCALAIRE SUR LA RUE SPARKS



13. Thèmes établis
Compléter l'échelle, la masse et la densité des constructions environnantes au moyen d'une architecture compatible et de détails subtils que l'on retrouve dans d'autres aménagements à

proximité.

User de finesse près des points d'intérêt pour éviter de surcharger l'endroit ou de nuire au caractère de ces symboles de la communauté, qui sont souvent chers aux yeux de la population.



PONT LAURIER



FERME EXPÉRIMENTALE CENTRALE

MOULIN WATSON

15. Paysages culturels

Préserver nos liens historiques avec la terre en respectant les paysages culturels importants.



GALETTA



CHUTES RIDEAU



KANATA

16. Topographies uniques Mettre en valeur les topographies uniques pour que résidents et visiteurs développent un sentiment d'appartenance à l'égard des paysages

d'appartenance à l'égard des paysages naturels.

Objectif de conception 5:

Intégrer l'adaptabilité et la diversité

Au fil des ans, la conjoncture économique et démographique évolue, entraînant des demandes et des besoins nouveaux en matière d'utilisation du sol. Afin de s'assurer que nos communautés s'adaptent aux situations futures, les promoteurs devraient intégrer dans leurs projets d'aménagement un mélange plus diversifié de logements et privilégier les espaces pouvant convenir éventuellement à une multitude d'utilisations et d'usagers.

17. Utilisations mixtes

Rehausser les quartiers dynamiques et axés sur les piétons en combinant les aménagements résidentiels aux utilisations commerciales, communautaires et destinées à l'emploi.



Recourir à des critères de conception appropriés en prévision des grandes tendances à venir, comme le vieillissement de la population, les changements climatiques, le taux d'obésité et les projections démographiques locales.

19. Adaptation et réutilisation

Planifier l'intégration d'un vaste éventail d'utilisations futures grâce à des plans d'implantation et à des techniques de construction souples facilitant la transformation, la récupération ou la réutilisation des bâtiments.

20. Innovation

Étudier des façons novatrices de relever les nombreux défis d'ordre conceptuel qui se posent un peu partout dans la ville.



RUE SPARKS



FAIRE SES COURSES À PIED



PRIX DE L'UTILISATION ADAPTÉE



PRIX D'EXCELLENCE DE L'AMÉNAGEMENT DE TERRAINS INTERCALAIRES



MARCHÉ BY



PARC ANDREW-HAYDON



MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION RÉUTILISÉS



TOIT VERT

Objectif de conception 6:

Protéger les systèmes naturels

En milieu urbain, il est souvent facile d'oublier que nous dépendons des écosystèmes naturels. Pourtant, nous comptons sur la nature pour nous fournir les éléments vitaux que sont l'eau et l'air et pour éveiller nos sens. C'est pourquoi tous les projets d'aménagement devraient inclure certains éléments de conception environnementale afin d'assurer la santé et la viabilité à long terme de notre ville.



AMENAGEMENT AXE SUR LE RESEAU DE



IMMEUBLES RÉSIDENTIELS DE HAUTEUR

21. Aménagement compact

Réduire l'étalement urbain en privilégiant les aménagements compacts et denses le long des grandes artères et à proximité des noyaux desservis par le transport en commun.



ESPACE NATUREL EN MILIEU URBAIN



PARC ANDREW-HAYDON

22. Protection des ressources

Assurer une bonne qualité de l'air et de l'eau en préservant les parcs, les espaces verts, les terres humides, les cours d'eau et les arbres mûrs.



CITERNE PLUVIALE/PANNEAU SOLAIRE



CERTIFIED BÂTIMENT CERTIFIÉ LEED

23. Aménagement écologique

Intégrer aux constructions des éléments de conception écologiques, par exemple les toits verts, les panneaux solaires, les conduits d'irrigation au goutte-à-goutte, les surfaces perméables, les dispositifs d'optimisation des gains en énergie solaire et les jardins.



RUE BORDÉE D'ARBRES



BASSIN ÉCOLOGIQUE DE RÉTENTION DES EAUX PLUVIALES

24. Éléments d'infrastructure verte

Combiner fonctionnalité et faibles répercussions environnementales au moyen d'infrastructures comme les voies cyclables, les arbres de rue, les bassins écologiques de rétention des eaux pluviales, les dispositifs d'éclairage de rue éconergétiques et les jardins communautaires.

Examen des demandes d'aménagement

La consultation du public fait partie intégrante du processus d'examen des demandes de modification du Plan officiel, du règlement de zonage, des plans de lotissement et des principales réglementations du plan d'implantation. Le personnel de la Ville, les organismes communautaires et les membres du public ont plusieurs possibilités de faire part de leurs commentaires sur les détails de ces types de demande.

Les organismes communautaires peuvent automatiquement recevoir un avis concernant les demandes ou les études pouvant être faites en s'inscrivant auprès de la Ville. Pour ce faire, il faut remplir un formulaire de deux pages, que l'on peut trouver à l'adresse ottawa.ca en effectuant une recherche avec les mots-clés « Avis public ». Si vous n'êtes pas membre d'un organisme communautaire et souhaitez examiner une demande d'aménagement ou avez des questions d'ordre général, vous devez communiquer avec l'urbaniste chargé du dossier, dont les coordonnées apparaissent au bas de chaque affiche ou publicité d'avis public.









Quel que soit votre intérêt particulier pour un aménagement, il est essentiel que vos commentaires soient fondés sur des principes de planification solides et une connaissance des études, plans ou politiques se rapportant à la propriété visée et au quartier avoisinant. Une fois au courant des orientations générales dans votre quartier, il sera plus facile de reconnaître les points de conception appropriés à examiner en ce qui touche l'intégration, la fonction et la forme de chaque aménagement proposé.

Consultez ottawa.ca pour obtenir de l'information plus détaillée sur les processus d'examen des demandes d'aménagement et d'approbation.

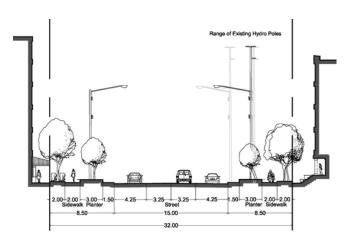
La communication et l'aménagement

La plupart des demandes d'aménagement doivent être accompagnées de dessins qui fournissent clairement les détails de l'intervention proposée dans la collectivité. En fonction de la complexité, de l'emplacement et du type de l'aménagement, il peut s'agir des dessins suivants:

1. Le plan constitue une vue aérienne du secteur et sert idéalement à présenter des plans d'implantation, des plans d'aménagement paysager et des liens fonctionnels.







3. Le dessins d'élévation sont à deux dimensions et illustrent les détails extérieurs d'un bâtiment ou d'une structure. Ils servent surtout à illustrer les détails des façades, la hauteur des bâtiments et l'échelle.

4. Le dessin en perspective comporte trois dimensions et sert avant tout à présenter le contexte environnant du projet et à étudier les questions liées à la masse et à la compatibilité des structures.







Renseignements connexes

Les documents et programmes suivants sont utiles pour comprendre et mettre en œuvre de bonnes pratiques d'esthétique urbaine dans toute la ville d'Ottawa. En outre, il est possible de consulter une foule d'autres renseignements sur des sujets connexes en effectuant des recherches par mots-clés sur le site ottawa.ca.

Politiques

Sous-section 2.5.1, Volume 1, Plan officiel – Aménagement compatible et conception communautaire

Plans secondaires, Volume 2A du Plan officiel

Règlement de zonage général (en cours d'élaboration)

Plans de conception communautaire (14 plans réalisés jusqu'à présent)

Politique sur la conception des rues spéciales (en cours d'élaboration)

Politique sur l'éclairage des emprises (en cours d'élaboration)

Projets

Stratégie de conception urbaine du centre-ville d'Ottawa

Directives d'esthétique urbaine (grandes rues traditionnelles, grandes artères, magasins-entrepôts, stationsservice, installations de service au volant, aménagement à densité faible/moyenne de logements résidentiels intercalaires, friches industrielles)

Lignes directrices sur l'aménagement de terrasses extérieures

Lignes directrices en matière de conception des corridors de routes régionales

Lignes directrices sur l'aménagement axé sur le transport en commun

Lignes directrices sur la lutte contre le bruit environnemental

Stratégie de gestion des eaux pluviales

Programmes

Programme de partenariat écologique

Programme d'art public

Promotion et éducation

Appendice 3 du Plan officiel : Cadre de conception

Prix de l'esthétique urbaine d'Ottawa

Prix de la conservation de l'architecture d'Ottawa

Prix de l'accessibilité intégrale

Esthétique urbaine : Guide pour l'aménagement de places et d'espaces publics attrayants

Abécédaire de l'aménagement : séance d'information publique portant sur des questions et des processus d'aménagement (inscription en cours)

Prenez part au processus

1. Faites-nous parvenir vos idées

La Ville est toujours à la recherche de façons novatrices d'éliminer les obstacles et de peaufiner les principes définis dans le présent guide. Si votre organisme ou vous souhaitez nous faire part de vos idées ou de vos suggestions, ou encore nous poser des questions sur l'esthétique urbaine, n'hésitez pas à nous écrire à urbandesign@ottawa.ca.

2. Joignez-vous à une association ou à un groupe communautaire

L'art public, la protection de l'environnement ou la préservation du patrimoine vous intéressent? Mettez vos talents à l'œuvre comme bénévole d'un organisme communautaire, l'une des meilleures façons de contribuer activement aux travaux de conception urbaine à Ottawa.

3. Participez aux séances de consultation publique

Consultez le site Web ottawa.ca pour obtenir la liste des séances de consultation publique à venir et notez à votre agenda celles qui vous intéressent.

4. Parlez à votre conseiller ou conseillère

Assistez à une réunion prochaine tenue par votre conseiller ou votre conseillère afin d'en savoir plus sur les enjeux et les possibilités associés à l'amélioration de l'esthétique urbaine dans votre quartier.

5. Organisez une séance de consultation préalable

Si vous prévoyez réaliser un aménagement, vous devriez vous adresser d'abord à un urbaniste municipal. Il pourra vous orienter dans le processus à suivre, vous informer des documents à présenter à la Ville et répondre à vos questions en matière d'aménagement.